

Données épidémiologiques et regards portés sur la maltraitance de la personne âgée

Pr Olivier RODAT , Pr Gilles BERRUT, Dr Renaud CLEMENT
et Dr Claude BRESSON.

Fédération Médico Légale du CHU et
Pôle de Gériatrie Clinique
Université de Nantes.

« Quiconque sera reconnu coupable de violence sur ses parents, sera d'abord banni à perpétuité de la ville dans une autre contrée et se verra interdire tous les temples » Platon.

« Si vous êtes américain de plus de 65 ans, que vous avez eu la chance de ne pas avoir été un enfant battu, de ne pas avoir été une femme battue, alors il vous reste 10 chances sur 100 d'être un vieillard battu » Council of Scientific Affairs 1987

« Les personnes âgées atteintes de maladies mortelles ont le devoir de disparaître et de laisser la place à l'autre société, celle de nos enfants... »
R. LAMM Gouverneur du Colorado 1984

« Le troisième âge n'a pas le droit de s'offrir une immortalité progressive aux frais de la société... L'obsession de repousser toujours les frontières de la mort et du déclin a fait perdre son sens à la vieillesse.. »

D. Callaghan

**In « La vieillesse maltraitée » R.HUGONOT
Édition Dunod mars 2003**

I) Définition de la maltraitance aux Personnes âgées.

La violence se caractérise par tout **acte** ou **omission** commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière.

Conseil de l'Europe 1990.

« On entend par maltraitance des personnes âgées un acte isolé ou répété, ou l'absence d'intervention appropriée, qui se produit dans toute relation de confiance et cause un préjudice ou une détresse chez la personne âgée »

Définition de l'OMS,
déclaration de Toronto 17 novembre 2002

Réseau international pour la prévention de la maltraitance aux personnes âgées. INPEA.
(The International Journal of Victimology 2006 4 1-9)

Même si les réponses juridiques sont équivalentes il n'y a pas de parallélisme entre la situation de l'enfant qui a, théoriquement, le temps devant lui et la personne âgée dont l'avenir est mortifère.

**La prise en compte de cette maltraitance est récente même si Shakespeare avait déjà levé le voile dans Le Roi LEAR (acte 2-scène 3) confiant à sa fille Cordelia:
*« I am mightily abused. I should even die with pity.. »***

Le problème devient émergent dans les années 70 aux USA et il faut attendre les années 85-90 en France.

.....Les enfants du vieux lion édenté, incapable d'attraper son gibier ne se préoccupent pas de sa nourriture.....

Le National Center of Elder Abuse (NCEA)
et le National Elder Abuse Incidence Study (NEAIS)
ont standardisé les définitions en séparant:

↳ les **abus** physiques, sexuels, psychologiques et financiers

↳ des **négligences** par abandon, défaut de soins voire par auto-négligence.

(National Aging Resource Center on Elder Abuse - Washington DC 1990)

II) Epidémiologie des maltraitances

La première publication date de 1975

« Granny Battering » BMJ 1975, 5 - 592
BURSTON G.R.

En France le premier travail sur le sujet est

la thèse de Mme N.DESFOSSEES-TOSTIVINT

« Sévices aux Personnes âgées: problèmes médico-légaux »
Université de Nantes Pr O.RODAT 1988.

⇒ 4% des plus de 65 ans sont victimes de maltraitance
Gardner K (*US House of representative select committte
on aging 1981*)

⇒ 1% de 342 personnes de plus de 65 ans choisies au hasard
ont admis avoir été victimes de maltraitements, financières
dans 50% des cas.
(*G. Gioglio Department of Human Services Trenton NJ 1983*)

⇒ 10% des plus de 65 ans sont victimes de maltaitances
(*C. Clark J.Tenn. Med. Assoc 1984 77*)

⇒ 2000 personnes enquêtées: 4% disent avoir été maltraitées
par leur famille à domicile dont 2,5% financièrement
et 1,4% psychologiquement (Canada).
(*E. Podnieks J. Elder Abuse Neglect 1992 4 5-58*)

**La première grande enquête date de 1996
(National Elder Abuse Incidence Study)**

**551.011 personnes de 60 ans ou plus dont
402.287 Abus et
182.368 Négligences sur une période d'un an.**

**Etude faite sur 20 comtés permettant
une estimation nationale annuelle.**

**Les cas rapportés par les services de protection des
adultes ont crû de 150% de 1986 à 1996 alors que
la population concernée n'a augmenté que de 10%.**

Relevé effectué sur 50 états:

472.813 cas rapportés

auto-négligence: 39%

négligence de l'aidant naturel : 19%

abus financiers : 13%

abus physiques :11%

abus psychologiques :7%

abus sexuels :1%

56% de femmes (65% caucasiennes - 17% noires
et 10,5% hispaniques)

Teaster PB

The 2000 survey of State Adult Protective Services

National Center on Elder Abuse 2000 Washington DC.

La prévalence en France est difficile à estimer, elle est évaluée entre 5 et 6% pour la population de 60 ans et plus (1,2% à 15%) mais à 15% après 75 ans.

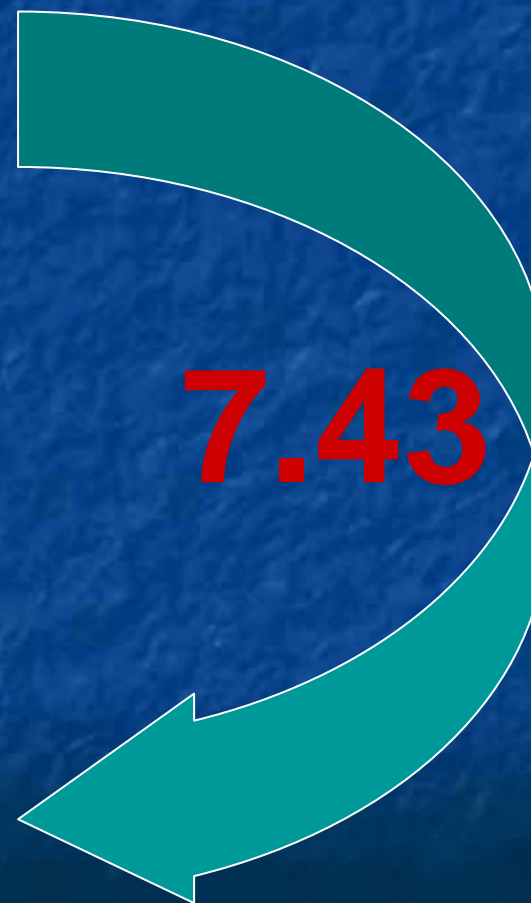
Cela représente environ 657.000 personnes....

(A.M DUROCHER Presse Med 2000 ; 29 880-4)

Réseau ALMA: progression du nombre des appels reçus

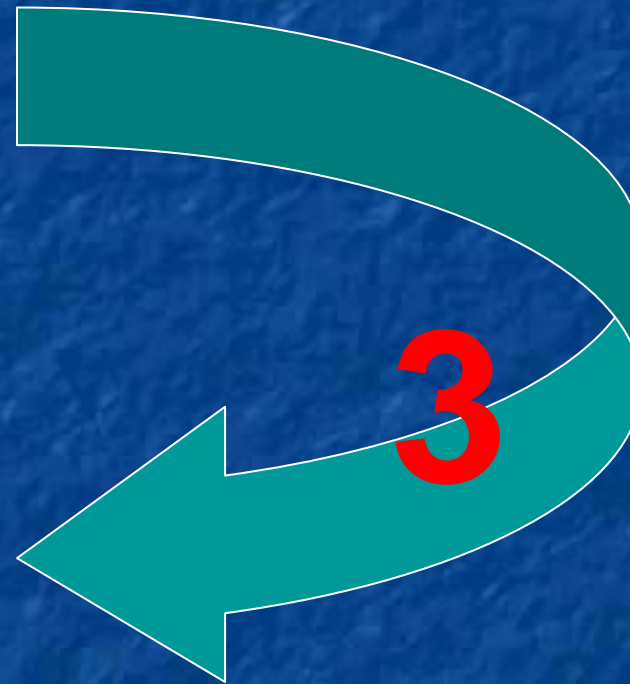
6	95/96	1634
7	97	2118
10	98	4126
16	00	5327
21	1	5796
25	2	7366
30	3	9467
39	4	10966
47	5	13385
55	6	11024
52	7	12148

(x8,7)



Réseau ALMA: progression du % de maltraitance / appels reçus

1995/96	21,70%
1997	30,80%
1998	47,50%
1999	49,00%
2000	64,00%
2001	64,58%
2002	68,00%
<i>2003</i>	<i>50,00%</i>
<i>2004</i>	<i>42,00%</i>
<i>2005</i>	<i>39,55%</i>
<i>2006</i>	<i>47,14%</i>




Repérage des formes principales de maltraitance
ALMA France 2004 à **domicile** et en **institution**

Physiques	14%	11%
Psychologiques	20%	14%
Financières	6%	21%
Médicales	7%	5%
Négligences	23%	12%
Civiques	7%	8%
Voisinage	0%	4%
Pas de Maltr.	21%	1%

III) Inventaire des maltraitances

L'inventaire des violences dépasse l'imagination la plus fertile...


↳ Les **ABUS** supposent une action directe et volontaire.

- Physiques: coups...contention
- Psychiques: intimidations, peurs, menaces, « placement ».
- Sexuels.. on n'y pense pas... 
- FINANCIERS++++
- Violation des droits
- Médicamenteux: le calme doit régner

III) Inventaire des maltraitances

L'inventaire des violences dépasse l'imagination la plus fertile...

↳ Les **ABUS** supposent une action directe et volontaire.

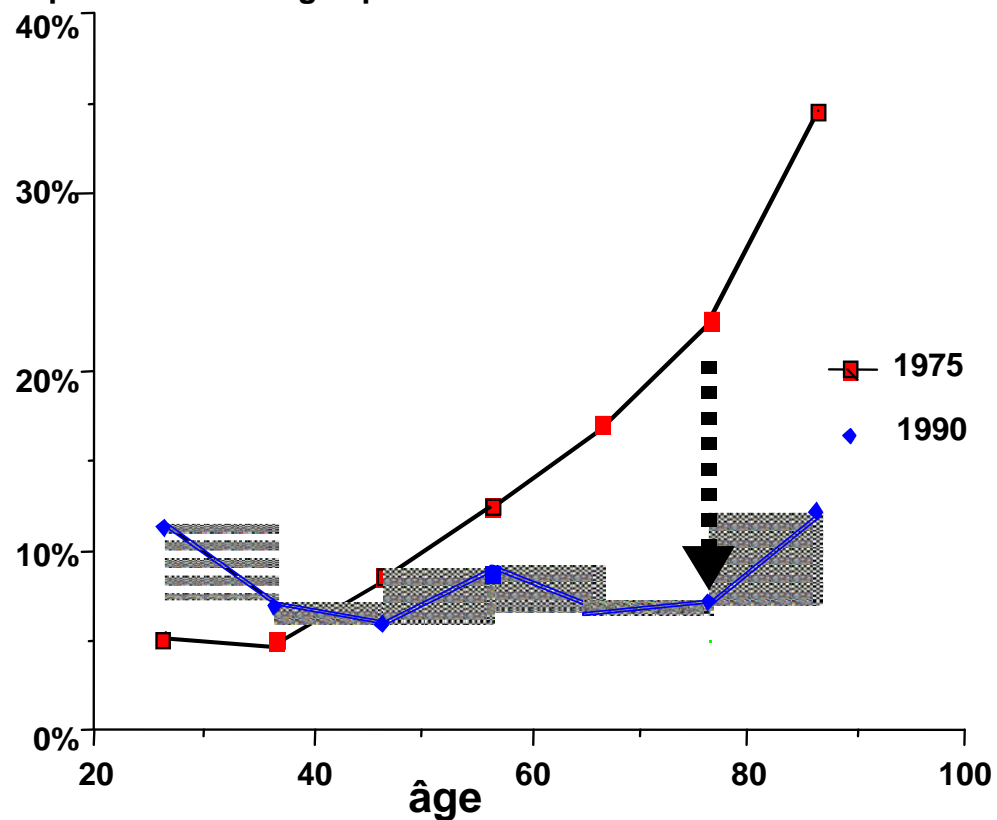
- Physiques: coups...contention
- Psychiques: intimidations, peurs, menaces, « placement ».
- Sexuels.. on n'y pense pas...
- FINANCIERS++++ 
- Violation des droits
- Médicamenteux: le calme doit régner

Le recul de la pauvreté âgée

(H. NOGUES Faculté de sciences économiques - Nantes)

ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ 1975-1990-2010 ?

Proportion de ménages pauvres



Source : Enquête Revenus fiscaux

"En 1970, 28% des retraités se trouvaient en dessous du seuil de pauvreté. En 1997, ils sont moins de 5% en pareille situation."

Source : J-M. Hourriez, N. Legendre et R. Le Verre, Insee-Première n° 761, mars 2001.

Le recul de la pauvreté âgée

(H. NOGUES Faculté de sciences économiques - Nantes)

Le pouvoir d'achat d'un senior est supérieur de 30%
à celui d'un moins de 50 ans.

Ils sont 30% mais reçoivent 45% des revenus
et possèdent 66% du patrimoine.

Ils représentent 45% des achats de voitures neuves
et 70% des achats de camping-cars.

Leurs dépenses de voyages dépassent
de 27% celles des plus jeunes

La moitié des contribuables payant l'I.S.F
ont plus de 60 ans.....

L'inventaire des violences dépasse l'imagination la plus fertile...

↳ **Les NEGLIGENCES** sont plus subtiles et deviennent plus fréquentes avec l'avancée en âge. On ne peut pas les répertorier mais on les découvre en ouvrant les yeux.

- Passives: AGISME ou le racisme anti-vieux, et les préjugés dévastateurs,
- Actives: défaut de soins, d'hygiène, de nourriture...

(LACHS MS et Col J.A.M.A 1998 280 428-432)

Le suivi longitudinal d'une cohorte de 2812 personnes de plus de 65 ans sur 13 ans a montré que seules sont survivantes :

**17% des victimes de négligence
9% des victimes des autres violences.**

Il y a 40% de survivants pour le reste de la Population.

***LA MORTALITÉ EST MUTIPLIÉE PAR 1,7
POUR LES PERSONNES
AYANT SUBI DES NÉGLIGENCES ET***

PAR 3,1 POUR CELLES VICTIMES D'ABUS.

(c'est une illustration de la fragilité et de la vulnérabilité)

SHIELDS L.E and al
J.Forensic.Sci 2004 49 1-6

Sur un suivi de 10 ans (1992-2001) de morbi-mortalité
de sujets de plus de 60 ans
74 cas post mortem : 52 homicides et 22 décès en rapport
des actes de négligence et d'abus .
19/22 présentent de signes de violences physiques
et/ou sexuelles.
81,8% des victimes de négligences ont des blessures
physiques dont des abrasions et contusions et
95,4% ont des escarrifications cutanées

IV) La victime

**une femme (76%) très âgée,
il n'y a pas de déterminant, social
démographique ou racial.**

**Toutes les catégories socioprofessionnelles
sont représentées.**

**Elle est le plus souvent veuve
avec des troubles comportementaux
dans 76% des cas ou atteinte
d'une dépendance physique (95%)**

V) Le bourreau

HICKEY
Am.J.Public Health
1981 71 500-7

Toujours un proche de la victime;
Dans une situation de 'caregiver'
Dépendant financièrement de la victime (2/3).
Dépendant pour l'habitation (1/2).
Il s'occupe de la victime depuis 10 ans ou plus.
Il est dans une situation d'épuisement psychique.

Données statistiques ALMA France 2004

l'auteur à domicile:

Famille 69%

Entourage non F.	10%
Autres PA	1%
Personnels soignants	2%
Personnel non méd.	5%
Tuteurs	2%
autres	11%

Fils 35%

Fille 23%

Conjoint 15%

Frère/sœur 4%

Petits enf. 5%

Neveu/niece 3%

Bru/gendre 8%

Autre/inconnu 6%

VI) Les facteurs de risque de la maltraitance:


Veuvage récent : contrainte.

Objectifs irréalistes du « soignant ».

**Personnalité pathologique de l'auteur
alcoolisation, prise de psychotropes..**

**Contraintes externes: emploi, chômage,
travail féminin,habitat..**

**Augmentation brusque de la demande de soins:
crise gérontologique.**

**Histoire familiale: caractère cyclique de
 la violence mode de communication.**

Défaillances de structures d'aide à domicile

VII) Les obstacles à l'identification de la maltraitance:

Les enfants grandissent puis vont à l'école.

Les personnes âgées sont moins visibles.

Le déni des soignants (qui diminue).

**Honte de la Personne d'avouer la maltraitance par
ses propres enfants.**

Accès au domicile moins facile.

***Il existe un droit à être maltraité encore faut-il que
la Personne âgée l'ait choisi librement.***

**Le corps médical n'est pas assez informé car le
Médecin est loin du corps**

**Beaucoup de situations peuvent avoir une explication
simple(iste)**

lésions cutanées: ecchymoses,escarres, prurit..

alopécie

saignement génital

fracture

somnolence

iatrogénie

VIII) Les violences dans l'institution

Permanence du malade et des équipes: ambivalence des rôles
Malade tout à la fois victime et bourreau : *Tatie Danielle...*

Particularité de certaines violences voire pire !

ligotage, contention (A.N.A.E.S Octobre 2000)
interdiction, infantilisation, tutoiement, courrier,
dentier, lunettes, sonotone...
manque d'aide,
isolement, atteinte à l'intimité et à la dignité.

l'institution en elle même: odeur, bruit
choix des affectations, démotivation,
absentéisme et non remplacement

(Rapport de Mme Monique MALLIER C.H. Nord Mayenne)

VIII) Les violences dans l'institution

Statistiques ALMA 2007 sur 489 dossiers en institution

Evaluation par les référents des catégories principales de maltraitance:

- Négligences: 25%
- Psychologiques: 18%
- Financière: 14%
- Pas de maltraitance retenue: 12%
- Physiques : 11% autres (médicales, voisinage... civiques... 20%)

VIII) Les violences dans l'institution

Evaluation des facteurs favorisant sur 502 dossiers:

Manque de communication, d'écoute et de parole	25%
Manque de personnel, absentéisme, changements répétés de personnel	18%
Agressivité violences	16%
Usure, épuisement, burn-out	12%
Conseil d'établissement inactif, règlement intérieur abusif	9%
Manque de moyens financiers	5%
Autres facteurs	13%

VIII) Les violences dans l'institution

Auteurs présumés sur 499 dossiers

Personnels soignants	42%
Personnel non médical	25%
Famille	13%
Autres	11%
Tuteur Curateur	3%
Entourage non familial	3%
Autres P.A.	2%

VIII) Les violences dans l'institution

**Situation juridique des personnes maltraitées:
(sur 406 dossiers)**

Inconnue	45%
Non protégées	30%
Protégées	20%
En cours	5%

VIII) Les violences dans l'institution

Où sont-elles sur 496 dossiers

Etablissement privé	44%
Etablissement publique	36%
Famille d'accueil	4%
Autre	6%
Inconnu	10% (non déclaré)

VIII) Les violences dans l'institution

Qui appelle ALMA (714 dossiers)

La famille	40%
La P. âgée	19%
Le professionnel	20%
Autres personnes	19%

La personne âgée ?

Longévité ou vieillissement

Enfance

Adulte

Age nouveau
Longévité ?

Vieillesse maladie
Dépendance ?

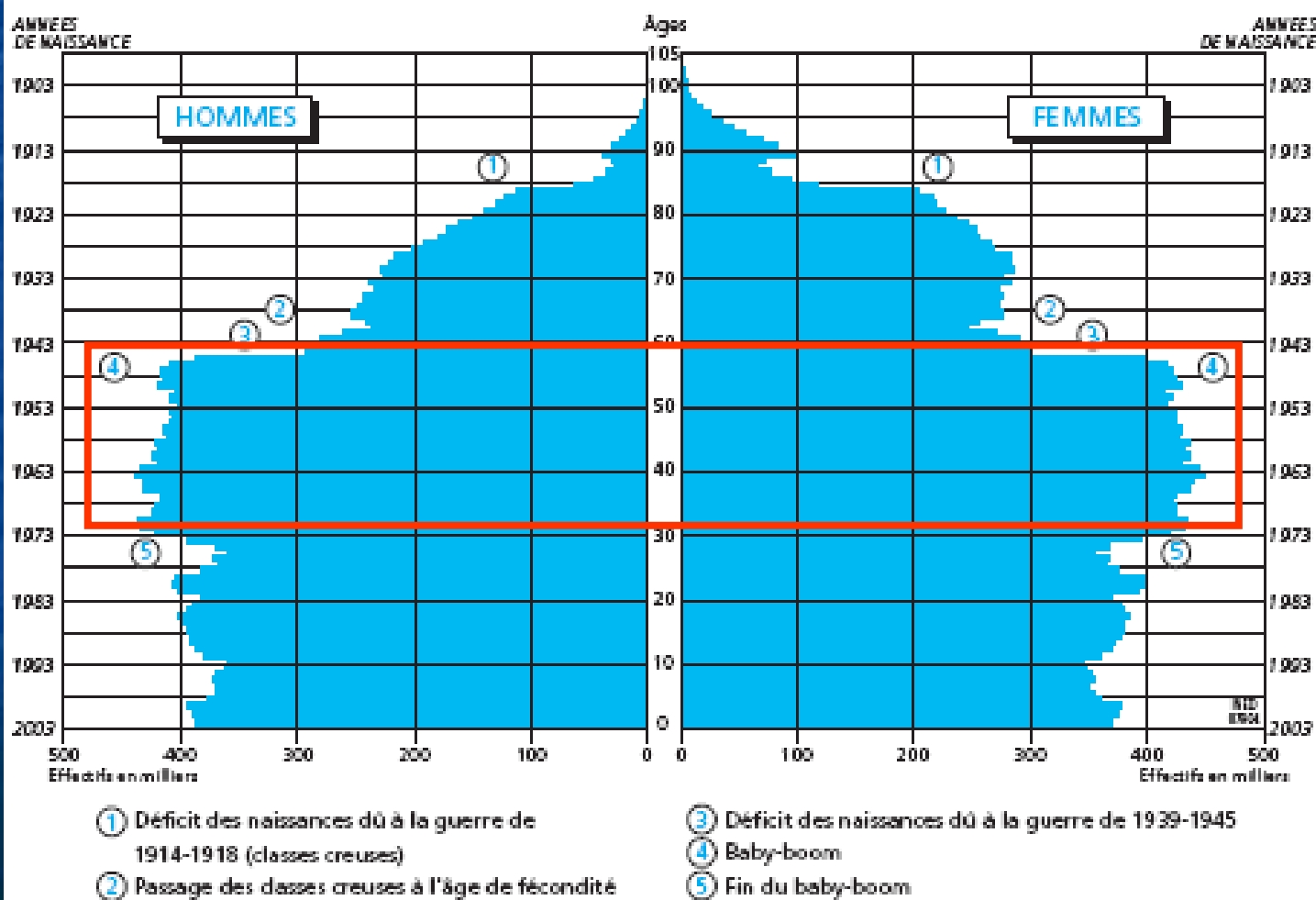


Personne âgée

APPROCHE DEMOGRAPHIQUE :

1 Français sur 3 dans 20 ans

Graphique 1 : Répartition de la population totale par sexe et âge au 1^{er} janvier 2004



MALTRAITANCE ET VULNÉRABILITÉ

**AGE = Facteurs favorisant
la vulnérabilité (Frail elderly)**

Institution et maltraitance

De qui parle-t-on ?

- Institution et culpabilité
- Institution et vérification de ses peurs
- Institution et report de l'inquiétude

Média et lieu commun

- Maison de retraite rime avec maltraitance alors que la majorité des personnes maltraitées sont victimes de proches à domicile
- Ex : réaction du secrétariat d'Etat après un fait divers
- Difficultés de prise en compte d'actions dans la durée.
- Espoir : Mobiqua, par exemple

De quoi parle-t-on ?

- Personnel méchant ?
- Personnel insuffisamment formé ?
- Personnel maltraité ?
 - Par les conditions de travail
 - Dans sa vie personnelle

Maltraitance : actif et négligence

- Actif
 - Personnel
 - Collectif
- Négligence
 - caractérisée
 - Conflit pratiques du soins et moyens alloués

Conclusion

- Maltraitance
 - Définition
 - Expression
- Domicile : social et sociétal
- Age / Longévité / vieillissement
- Discernement des enjeux de ce qui est dit
- Discernement du comportement et des moyens